



Divorce concernant mariage franco_marocain

Par **lune70**, le **04/06/2011 à 12:08**

Bonjour,

Je suis une jeune femme marocaine mariée avec un français ça fait à peu près 3 ans, j'ai un bébé avec lui qui a 9 mois, depuis mon arrivée en France on vivait avec sa famille, une famille insupportable, profiteuse, qui monopolise toute la maison, et moi, mon mari et mon bébé on vivait presque toute la journée dans notre chambre, sachant que moi et lui nous sommes les propriétaires, dernièrement avec l'arrivée de mon bébé, je pouvais plus les supporter, car depuis mon arrivée j'ai fait leur boniche, et je n'oserais pas me plaindre, j'ai fait leur vaisselle jusqu'après mon accouchement, et quand je me suis arrêtée de faire leur boniche et j'ai commencé à dire ça y est stop vous avez dépassé les bornes, ils disent sur moi que je suis devenue malade et je dois me faire soigner, j'ai contacté l'assistante sociale mais hélas ça s'est retourné contre moi car ma belle mère n'a pas cessé de dire sur moi que je dois voir un psychiatre sachant que elle est une personne dépressive ça fait 30 ans, maintenant que je suis devenue nerveuse, j'ai voulu partir au Maroc chez mes parents pour me reposer surtout moralement car je peux plus supporter la vie avec eux, ils ont fait monter mon mari contre moi en lui disant que si je parte avec mon bébé, je revienne plus, maintenant mon mari me laisse pas partir, et insiste que je vois d'abord un psychiatre pour faire monter un dossier contre moi et m'enlever ma fille, maintenant ils sont tous contre moi, et mon beau frère se mêle toujours de notre couple, pas mal de fois il m'a menacé qu'il va tout faire pour me prendre ma fille en cas de divorce ou séparation et se vante de connaître des gendarmes pour me faire peur, juste cette semaine, j'avais un problème avec mon mari, j'avais une crise de nerfs et lui il m'a pris ma fille et il a voulu appeler les gendarmes et les pompiers pour m'enfermer dans un centre psychiatrique, en plus il m'a insulté en disant arabe dans le sens péjoratif du terme et il a voulu même me frapper et tout ça devant mon mari qui n'a rien fait il était comme un téléspectateur et m'a pas défendu, je souffre beaucoup, maintenant je vis avec mes ennemis ils sont tous contre moi même mon mari, je supporte plus la vie avec eux mais j'ai pas le choix car mon mari me menace de ne pas renouveler ma carte de séjour surtout mon bébé est française c'est-à-dire qu'il va rester en France si jamais on divorce ou on se sépare, je veux porter plainte contre mon beau-frère mais j'ai

peur puisqu'ils sont 4 contre moi, j'ai besoin de votre aide, merci.

Par **mimi493**, le **04/06/2011** à **12:29**

Vous êtes mère d'un enfant français dont vous vous occupez depuis la naissance, donc vous n'avez pas besoin de votre mari pour renouveler votre carte de séjour (donc non pas en tant que conjoint de Français, mais en tant que parent étranger d'un enfant français).
Allez voir un avocat en premier lieu, ne vous laissez pas intimider.